

TARIFS ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Scolaires/Adolescents/Etudiants :

- de 18 ans au 31 décembre de l'année scolaire + personnes titulaires de la carte étudiant

Adultes :

+ de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année scolaire

TARIF ANNUEL (payable au trimestre)

	Commune d'Aixe-sur-Vienne	Commune du Val de Vienne conventionnée	Hors Commune et Commune conventionnée
Solfège ou éveil			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	120 €	156 €	219 €
Adultes	195 €	237 €	321 €
Musique d'ensemble – chant – chorale			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	99 €	123 €	168 €
Adultes		162 €	270 €
Instrument (avec accès à la musique d'ensemble, chant, chorale et solfège)			
Scolaires/Adolescents/Etudiants	270 €	342 €	474 €
Adultes	432 €	528 €	705 €
Location d'instrument			
Tarif unique	108 €	135 €	192 €
Cours supplémentaire d'instrument			
Tarif unique	135 €	162 €	225 €

Harmonie (inscription obligatoire)			
Tarif unique	15 €	15 €	15 €

* La location d'un instrument n'est possible que si l'élève concerné participe aux cours dispensés par l'Ecole de Musique.

Abattements :

- 10% pour deux inscriptions dans la même famille
- 15% pour trois inscriptions dans la même famille
- 20% pour quatre inscriptions dans la même famille